

# La Liberté

[Régions /](#)

[Fribourg](#)

## Grand Conseil: quelques mètres de plus pour les constructions au bord des eaux

**La limite de construction au bord des lacs et des cours d'eau va bientôt disparaître**

La suppression de la limite de construction permettra de gagner un peu d'espace pour le bâti au bord des lacs et cours d'eau. © Jean-Baptiste Morel-archives

**Dominique Meylan**

Publié le 08.09.2023

Cours d'eau » Cela constituera fort probablement un soulagement pour les communes, les entreprises, le secteur du tourisme et les propriétaires fonciers. Le Grand Conseil a accepté vendredi à une large majorité (82 oui, 11 non et 3 abstentions) de supprimer la limite de construction autour des lacs et des cours d'eau, qui venait s'ajouter à l'Espace réservé aux eaux (ERE). Cette motion des députés centriste Bertrand Gaillard (La Roche) et libéral-radical Andreas Freiburghaus (Wünnewil) était soutenue par le Conseil d'Etat.

«Nous allons essayer d'aller de l'avant rapidement», a promis le directeur du Développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, Jean-François Steier